

## Programme d'Efficacité Energétique dans l'industrie (cadre réglementaire, incitatif et financement)





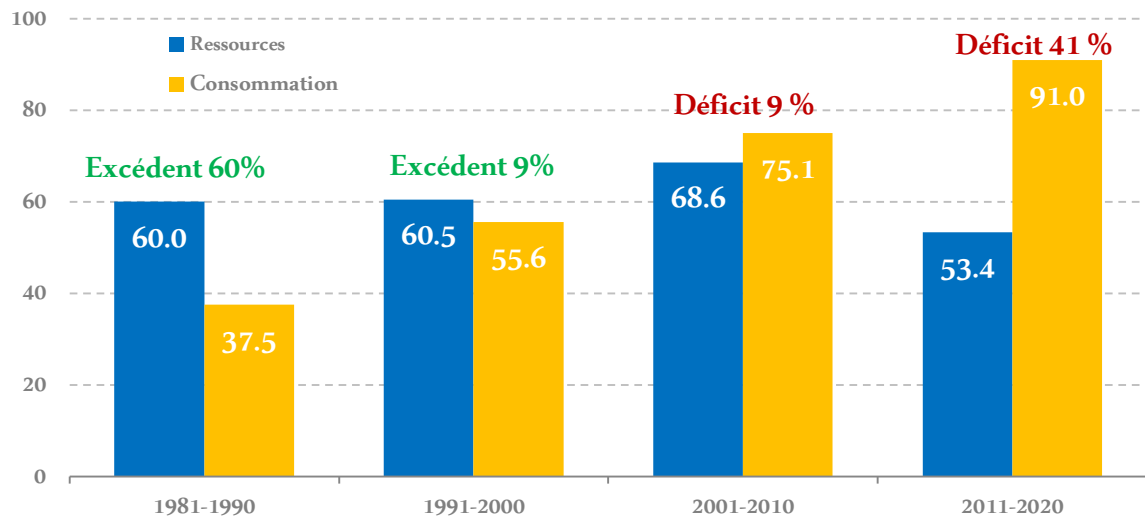
1

# Les principaux indicateurs du secteur de l'énergie

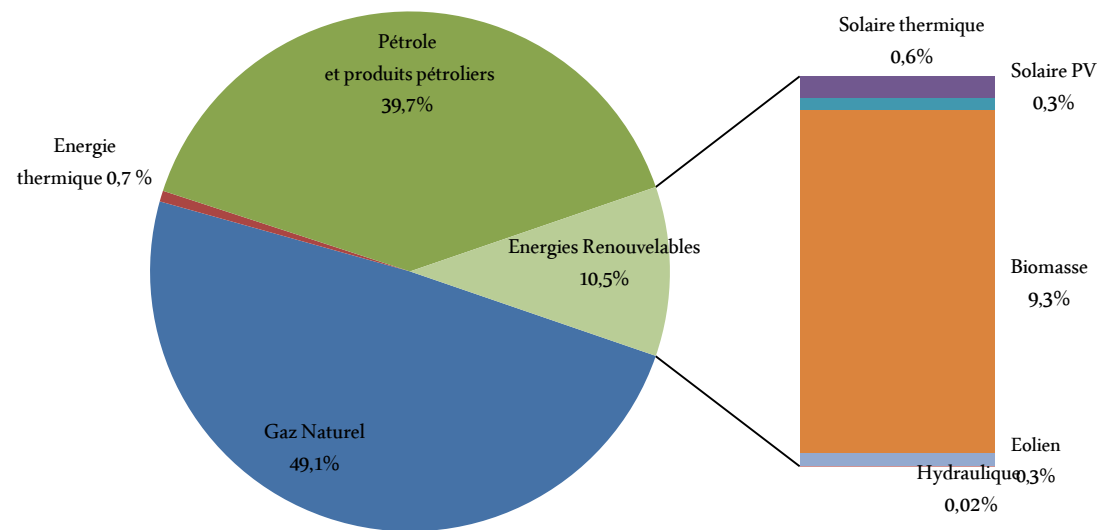


## 2- Les principaux indicateurs du secteur de l'énergie

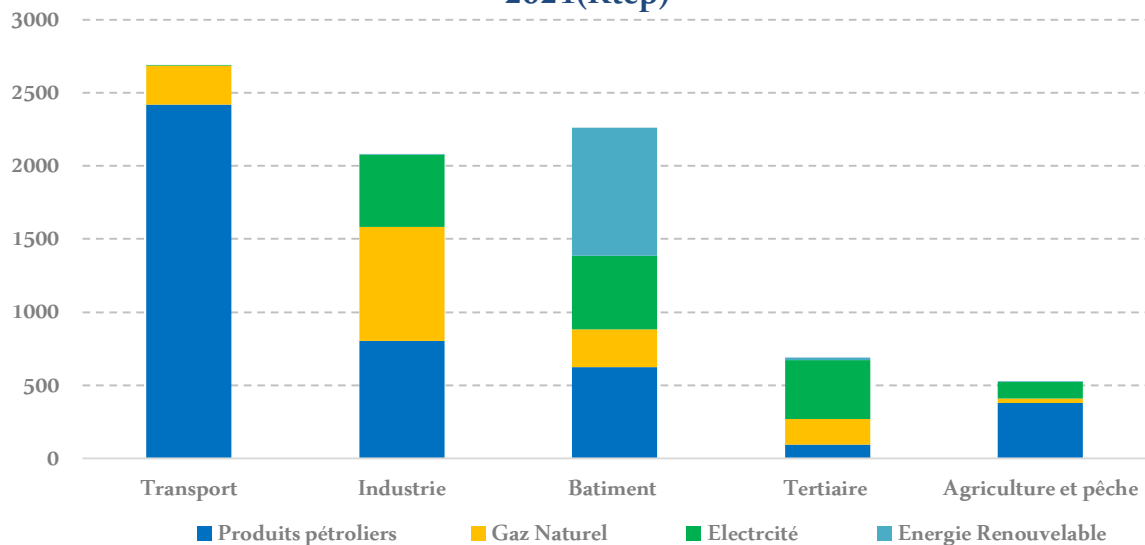
Evolution du Bilan énergétique au cours des dernières 40 années (Mtep / 10ans)



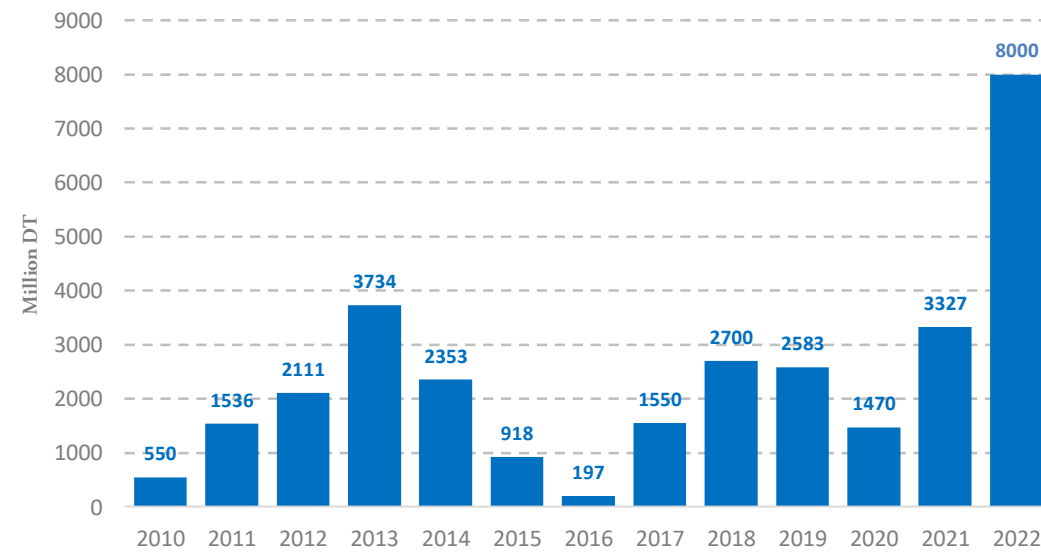
Mix énergétique 2021



Consommation d'énergie par secteur et par source d'énergie pour l'année 2021(Ktep)

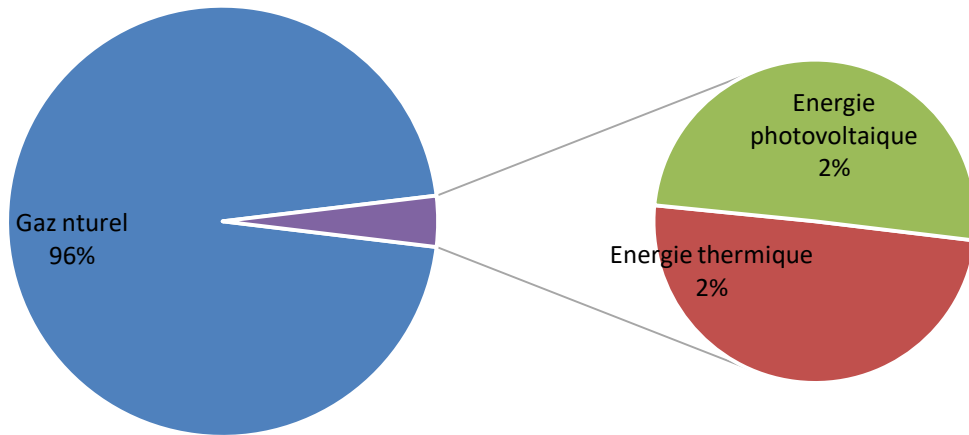


Evolution des dépenses de la subvention des produits pétroliers au cours de la période 2010-2020 (MillionDT)

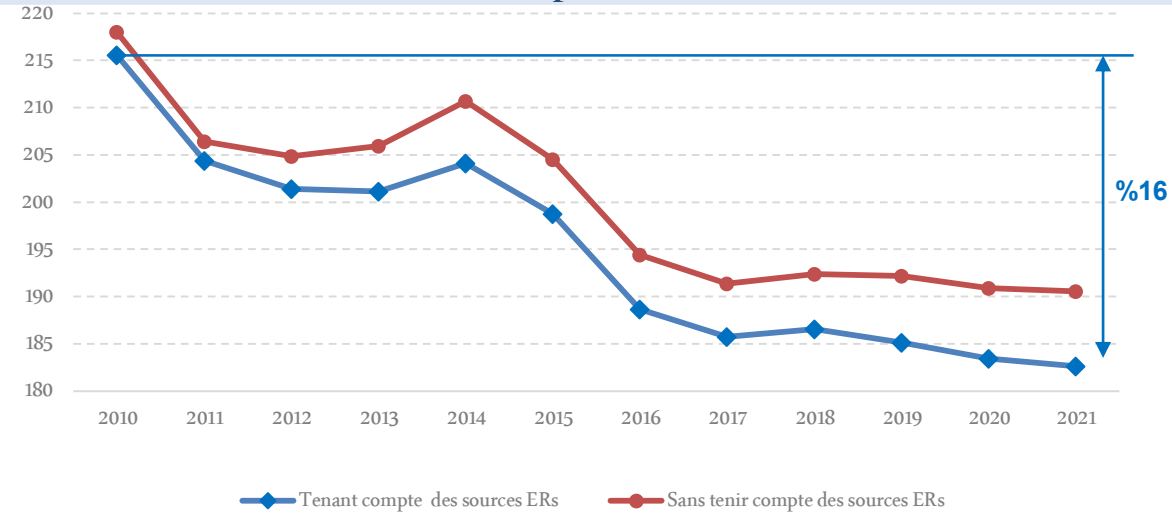


## 2- Les principaux indicateurs du secteur de l'énergie

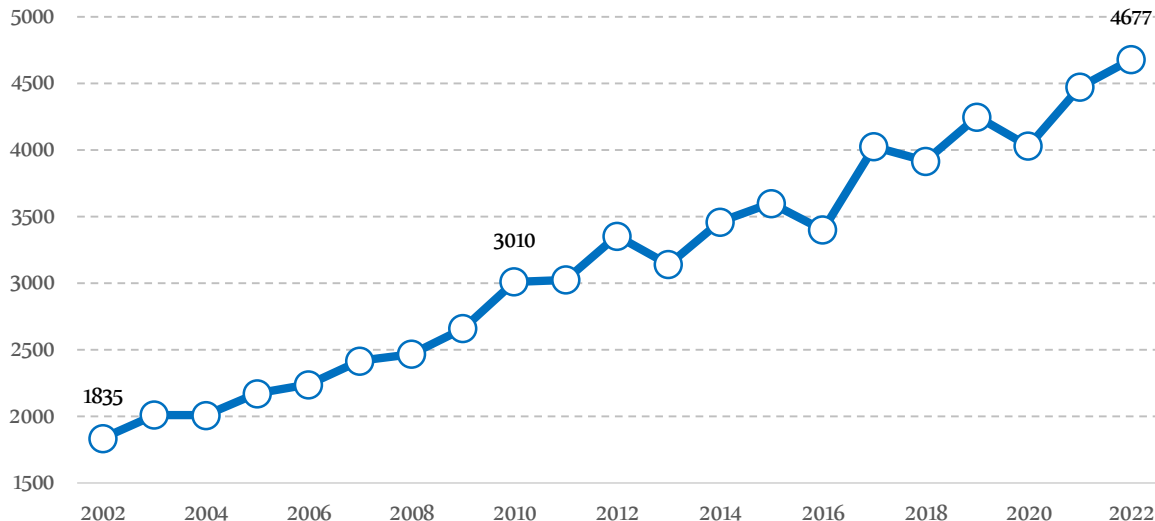
Structure du Mix Energétique pour l'année 2021



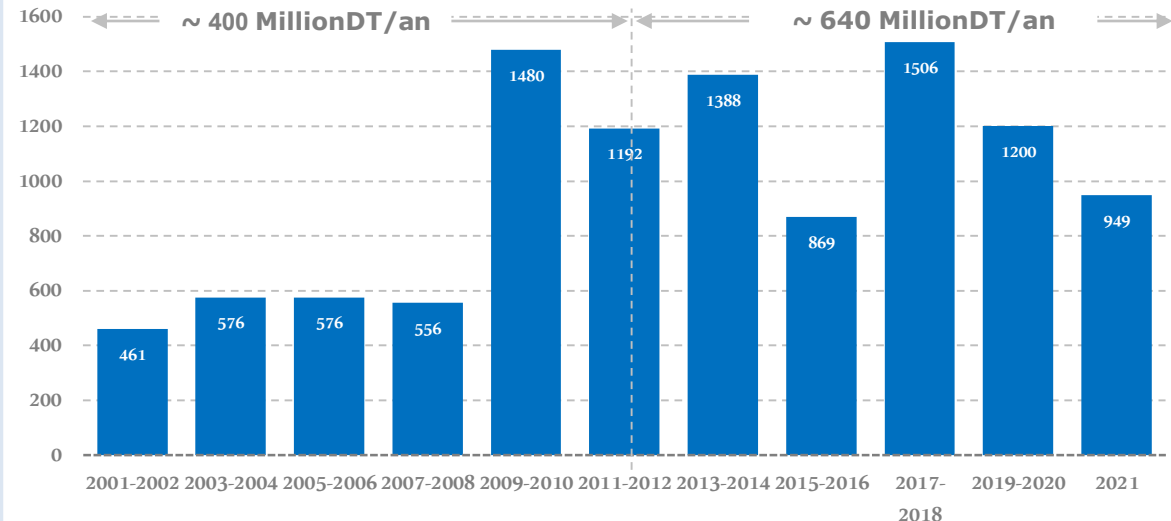
Evolution de la consommation d'énergie pour la production d'un GWh (Tep/GWh)



Evolution de la demande sur la capacité du système électrique en les heures de points de la saison estivale (MW)



Evolution des investissements dans le système électrique (MillionDT)





2

## Efficacité énergétique dans le secteur industriel



## L'audit énergétique

- ❖ L'audit énergétique est l'action de base de l'efficacité énergétique qui concerne les établissements appartenant aux secteurs de l'industrie, notamment les établissements dits « assujettis » à l'audit obligatoire et périodique dont la consommation annuelle d'énergie dépasse un seuil 800 tep et ce conformément à un cahier des charges.
- ❖ L'audit énergétique est réalisé par un expert-auditeur agréé par l'ANME et qui consiste à des opérations de diagnostic de la consommation d'énergie au sein de l'établissement et de proposer les actions correctives.



# Efficacité Énergétique dans le secteur industriel

## La consultation préalable

- ❖ A côté de l'audit énergétique, la réglementation a soumis à la **consultation préalable** (avant réalisation) les nouveaux projets grands consommateurs d'énergie ainsi que les projets d'extension des établissements existants, grands consommateurs d'énergie, pour vérification de leur efficacité énergétique.



# Efficacité Énergétique dans le secteur industriel

## La cogénération

- ❖ On entend par installation de cogénération, tout un ensemble d'équipements et de matériels installés dans un établissement des secteurs industriel ou tertiaire, en vue de produire simultanément de l'énergie thermique et de l'énergie électrique à partir d'une énergie primaire, conformément à des critères techniques définis.
- ❖ Tout établissement ou groupement d'établissements exerçant dans le secteur industriel ou dans le secteur tertiaire qui s'équipe d'une installation de cogénération "économe en énergie" pour sa consommation propre, bénéficie du droit de transport de l'électricité ainsi produite par le réseau électrique national jusqu'à ses points de consommation et du droit de vente des excédents exclusivement à la STEG, dans le cadre d'un contrat-type.





## Le Contrat Programme

- ❖ Le contrat-programme établit entre l'ANME et l'établissement consommateur d'énergie, a pour objet de définir les aspects d'ordre technique, financier, organisationnel et de contrôle inhérent à la réalisation des actions proposées suite à l'audit énergétique ou à la consultation préalable et arrêtées d'un commun accord entre les deux parties contractantes.
- ❖ Ce document présente les projets à réaliser en termes d'investissements (matériels et immatériels) et également en termes de subventions à allouer aux bénéficiaires. Il présente également les procédures de déblocage de la prime, le mode de paiement, les engagements du bénéficiaire, le contrôle et le suivi par l'ANME ainsi que les sanctions éventuelles.

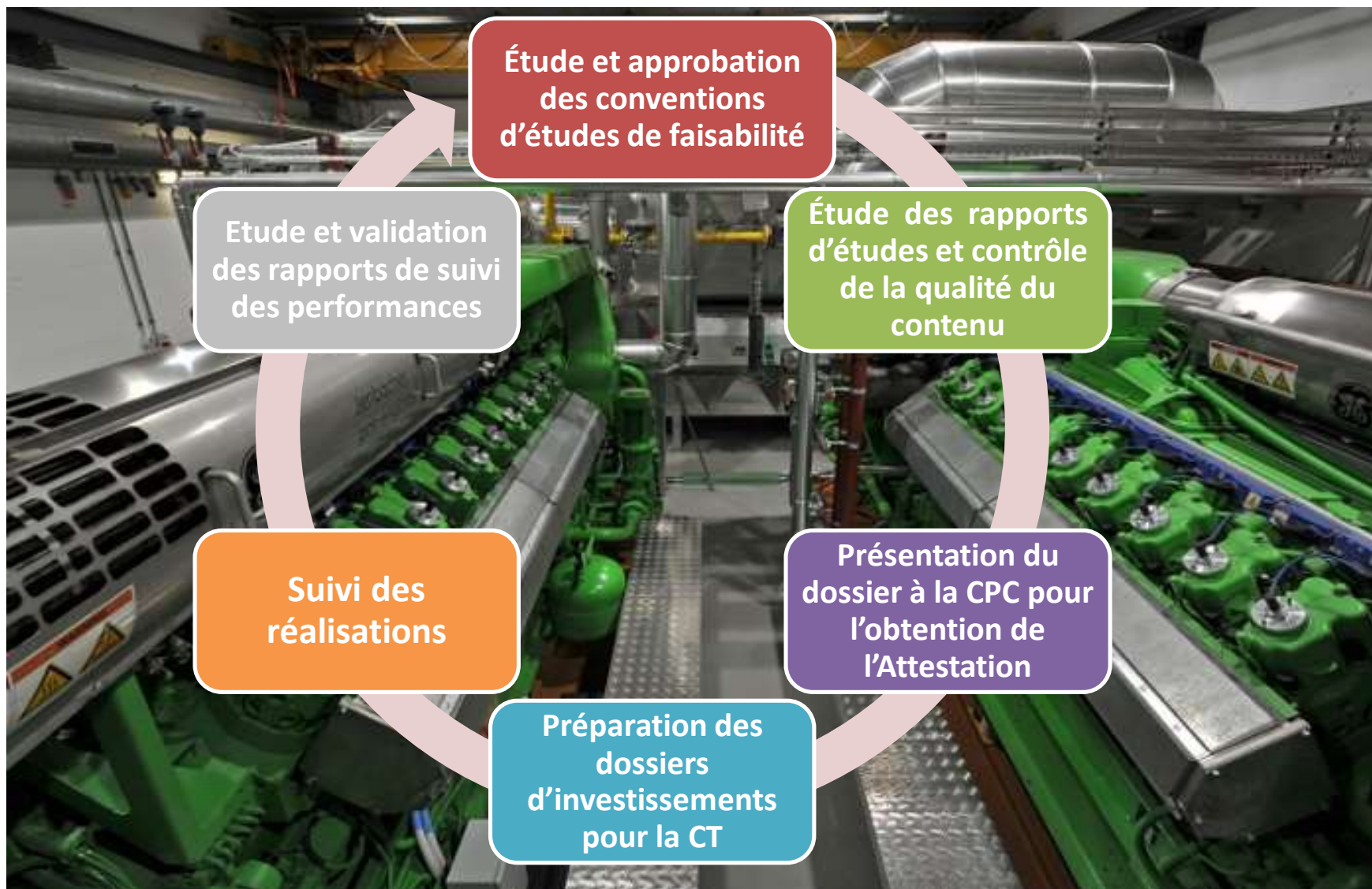
# Efficacité Énergétique dans le secteur industriel

## Audit et contrats programmes : **Intervention**



# Efficacité Énergétique dans le secteur industriel

## Cogénération : Intervention

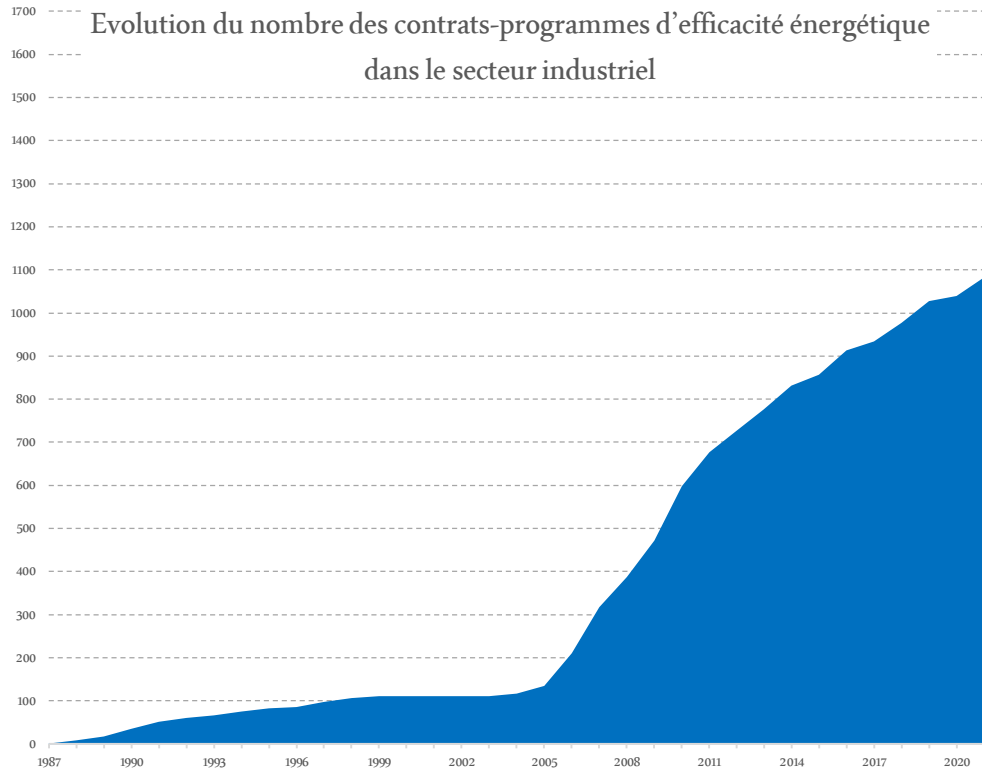


# Efficacité Énergétique dans le secteur industriel

Programme /mécanisme	Nature	Contenu
L'audit énergétique obligatoire et périodique	Obligatoire et périodique (chaque 05 années)	<p>L'audit énergétique est obligatoire et périodique chaque 05 années pour les établissements industriels qui consomment plus de 800 tep/an</p> <p>La consultation préalable est obligatoire pour les nouveaux projets industriels dont la consommation est équivalente ou dépasse 800 tep/an (une autorisation préalable du ministre en charge de l'énergie est nécessaire si la consommation dépasse 7000 tep/an)</p> <p><b>1082 contrats programme d'investissement dans le domaine de la ME ont été signés jusqu'à fin 2021 issus en majorité de l'audit énergétique</b></p>

# Efficacité Énergétique dans le secteur industriel

## Programme d'audit obligatoire



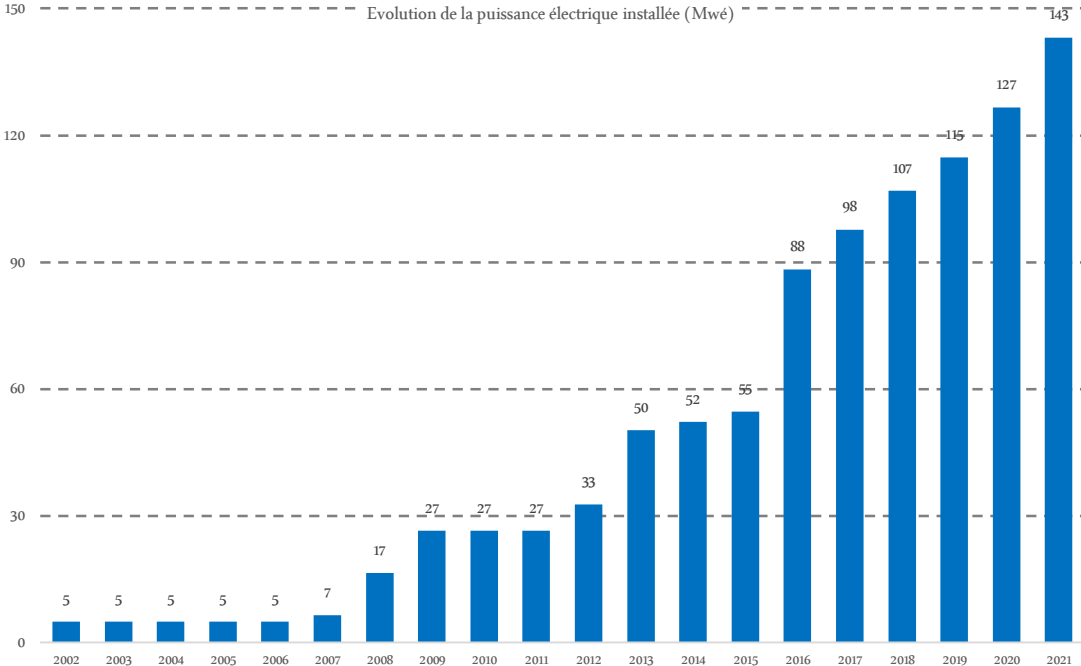
# Efficacité Énergétique dans le secteur industriel

Programme /mécanisme	Nature	Contenu
Programme de la promotion de la cogénération	facultatif	<p>Le programme de la promotion de la technologie de la cogénération consiste à la production simultanée de l'énergie électrique et thermique à partir du gaz naturel et dont l'objectif est de réduire les coûts énergétiques au sein de l'entreprise. L'excédent électrique produit à partir de la cogénération peut être cédé à la société tunisienne de l'électricité et du gaz.</p> <p><b>A fin 2021, la puissance électrique totale installée est de 143 Mwe.</b></p>

# Efficacité Énergétique dans le secteur industriel



## Programme de la promotion de la cogénération





AGENCE NATIONALE POUR  
LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE  
ANME

Un engagement durable et renouvelable

Merci pour votre attention

Raja Fradi Ben Rhouma  
Cheffe d'unité Qualité et Organisation  
ANME